

Introduction

Toute organisation de loisirs à destination des enfants et des adolescents a ou peu avoir pour objectif la promotion des bénéficiaires, d'autres peuvent se référer à la famille, d'autres au milieu rural. L'originalité du Mouvement se caractérise non par sa référence à l'une des trois dimensions, mais au trois à la fois.

Décrire le projet éducatif pour ces activités de loisirs nécessite de l'inscrire dans l'ensemble des projets de Familles Rurales et de l'articuler par rapport aux mêmes références essentielles.

Comme tout projet, il précise des intentions qui tentent à développer des facultés intellectuelles, morales et physiques.

Il fait référence à un idéal, perfection que l'esprit imagine sans toute fois pouvoir l'atteindre.

Intentions globales du projet éducatif

Permettre aux jeunes, enfants et adolescents vivant dans le milieu rural de s'épanouir tout en leur préservant des chances de devenir des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'épanouir et d'y vivre heureux.

Le loisir est un élément essentiel de la condition humaine (et de la condition au bonheur).

Pour l'enfant, il est essentiellement détente, jeu et source de joie. Il doit contribuer à développer le goût de la culture, la curiosité pour la joie de connaître, la recherche pour la joie de la découverte, favoriser la spontanéité, élever au dépassement.

La promotion de l'homme n'est convenable que dans la liberté, essentiel à son épanouissement ; l'usage de la liberté est difficile. Il induit la maîtrise de soi, le respect de l'individu reconnu pour lui-même, la responsabilité et la relation avec l'autre.

Ces valeurs s'acquièrent par l'éducation et cela dès la petite enfance.

Le choix du mode d'éducation est l'affaire des parents.

Dans la première période de sa vie, l'enfant apprend essentiellement par identification au milieu parental. Progressivement, divers relais éducatifs interviennent dans ce rôle, au fur et à mesure que l'enfant grandit et cela jusqu'à ce que le jeune soit à même de disposer de sa responsabilité.

La famille est :

- la cellule de base qui accueille l'enfant,
- mais aussi un moyen d'éducation,
- un secteur qui conduit l'enfant vers l'âge adulte,
- un lien privilégié d'apprentissage de l'autonomie,
- une base irremplaçable qui permet à l'enfant de développer ses richesses propres en même temps que l'auteur de ce développement.

Le rôle de l'éducateur est de l'aider dans ses choix, par la mise en place, de conditions favorables. Travaillant en étroite relation avec la famille et son environnement, il respecte les choix de l'enfant et ceux de la famille.

En effet, la famille délègue une mission d'éducation, mais reste le maître d'œuvre de celle-ci.

Intentions par secteur du projet éducatif

1 Développement physique

- respect et mise en place de bonnes conditions de développement du corps de l'enfant et de l'adolescent,
- respect des conditions de sommeil, d'alimentation, d'hygiène,
- apprentissage de la notion d'espace,
- environnement non stressant,
- préparation à une utilisation harmonieuse du corps adaptée à l'âge,
- développement optimal des sens de l'enfant (cinq sens) par une alternance d'activités appropriée,
- structuration progressive de l'image corporel parallèlement au développement progressif de ses capacités physiques, par une utilisation du milieu naturel. Le milieu rural est très favorable à la mise en œuvre de l'éducation physique. Elle figurera en bonne place.

2 Développement intellectuel

- le langage, support privilégié de la communication, doit être pleinement maîtrisé de façon progressive par l'enfant,
- toutes les formes d'expression doivent être développées : orales, écrites, artistiques (notamment corporelles),
- favoriser l'acquisition progressive d'un esprit logique,
- l'acquisition d'une bonne culture générale mettant en valeur le rôle particulier du milieu rural, ses richesses, ses chances et ses contraintes (approche globale des connaissances du milieu),
- les autres structures culturelles, et plus particulièrement l'école, ne peuvent être ignorées tant pour s'en différencier que pour les compléter dans un équilibre à rechercher,
- découverte d'autres milieux et notamment le milieu urbain.

3 Développement affectif

- l'enfant ne peut vivre sans affection,
- le développement des capacités affectives d'un enfant est primordial à son bonheur et à son développement général harmonieux,
- ce développement est indispensable à l'apparition des autres facultés,
- le vécu affectif notamment lors de la petite enfance marque définitivement la vie d'une personne. L'adolescence se traduit par l'apparition de formes nouvelles d'affectivité, l'adolescent a besoin d'attention et d'aide dans la recherche de sa personnalité et de ses vocations d'adulte,
- l'enfant devra faire l'expérience de relations affectives profondes et sincères. Il vit déjà dans le milieu familial et le centre de vacances sera une occasion pour l'enfant d'étendre les-dites relations aux autres enfants ou aux autres adultes,
- il a besoin de se sentir aimé, rassuré, de sentir l'influence du milieu protecteur, de pouvoir apprendre à aimer.

4 Développement social et moral

- apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, même aussi de la solidarité, du respect des autres,
- l'enfant, le jeune adolescent, doit faire l'expérience de son interdépendance et développer sa confiance dans les autres,
- apprendre le dépassement de soi, l'ouverture à autrui,
- le respect du droit à la différence, du rythme, des possibilités de chacun,
- respect et reconnaissance des valeurs :
 - . éducation à la tolérance des origines de race, de nationalité, de région,
 - . des situations et conditions sociales,
 - . des philosophies, des religions, des convictions spirituelles,
 - . et notamment, des souhaits des familles dans ces dimensions éducatives.

Sur le plan général

Les différents facteurs développés ci-dessous sont également déterminants. Chacune de ces domaines est à prendre en considération mais aucun n'est à privilégier.

Une éducation globale se définit par une interdépendance de ces différents domaines.

Il sera tenu compte des différences entre les filles et les garçons dans l'ensemble des facultés développés en valorisation les uns et les autres.

L'acquisition de biens matériels sera à considérer comme un moyen au service de l'acquisition des facultés humaines.

Parallèlement seront favorisés :

- l'épanouissement et la promotion de l'ensemble des partenaires, membres des familles et des équipes d'animation,
- l'association et ses structures spécifiques qui contribuent à donner les moyens pour réaliser, provoque à la réflexion et à l'action pour la promotion des familles et de l'enfant en particulier,
- la promotion de l'ensemble du milieu et de ses composantes.

Janvier 2024